



1. Guide de présentation de la demande

1.1 La demande de subvention

La planification du projet

En tant que candidat, vous devez vous assurer de bien répondre aux critères d'admissibilité :

Rappel des critères d'admissibilité

- Le soumissionnaire doit appartenir à un pays d'Afrique Sub-saharienne et présenter un projet sur la problématique FORÊT/ ENVIRONNEMENT du Bassin du Congo
- La demande contient *tous* les documents requis
- La demande parvient au RIFFEAC *dans les délais*
- Le budget sollicité n'excède pas le montant maximal autorisé.
- Types 1, recherche doctorale, doit posséder :
 - o Un échéancier détaillé
 - o Une preuve d'acceptation du sujet par le comité doctoral
 - o Le dernier relevé de notes
 - o Lettre d'appréciation cachetée (ou transmise directement au DS par voie électronique) du directeur de thèse
- Type 2, projet universitaire :
 - o Doit posséder
 - Un sujet en concordance avec le RIFFEAC
 - Au moins un partenariat scientifique avec d'autres institutions de recherche nationale ou internationale
 - Une preuve de contreparties
 - Au moins un étudiant local impliqué dans le projet
- Type 3, projet technique :
 - o Recherche appliquée et/ou
 - o Préparation de site de démonstration et/ou
 - o Préparation de guides de terrain appliqués pour l'enseignement
 - o Doit posséder
 - Un sujet en concordance avec le RIFFEAC
 - Au moins un partenariat scientifique avec d'autres institutions de recherche nationale ou internationale
 - Une preuve de contreparties
 - Au moins un étudiant local impliqué dans le projet
 - un chargé de projet

Afin de formuler le projet, il est important de répondre clairement aux questions suivantes :

- Que voulez-vous faire ?
- Quels moyens utiliserez-vous ?
- De quelles ressources humaines, financières et artistiques aurez-vous besoin pour mener le projet à terme ?
- Qui seront vos partenaires et collaborateurs ?
- Quel impact aura le projet sur l'institution, les partenaires, le milieu et le domaine ?

La rédaction

Lors de la rédaction de la demande, le requérant peut être guidé par les éléments suivants qui pourront faire une différence lors de l'évaluation de sa demande

- Originalité du projet et excellence de la recherche (raison, problématique et buts scientifiques)
- Faisabilité du projet (objectifs spécifiques et la méthodologie)
- Impacts, résultats et retombées (lien entre le projet proposé et les priorités de la région où se réalisera le projet)
- Livrables et plan d'implantation (échancier)
- Soutien financier
- Gestion de l'équipe (si pertinent).

Il est conseillé d'écrire votre demande dans un style simple et de s'assurer que la demande soit rédigée dans un français convenable. Les demandes rédigées en anglais sont également acceptées suivant les mêmes critères.

1.2 Critères d'évaluation

Le projet sera évalué en fonction de sa qualité et de ses retombées.

Rappel des critères généraux

- Expérience académique (types 1 et 2) ou expérience technique (type 3) : 5 points
- Qualité du chercheur (types 1 et 2), recherche appliquée (type 3) ou en développement : 5 points
- Capacité à mener à terme ses projets et à bien gérer ses activités : 5 points
- Qualité et réalisme de la méthodologie : 35 points
- Réalisme et équilibre des prévisions budgétaires liées au projet : 10 points
- Incidence des résultats sur le partenaire : 5 points
- Qualité des appuis, notamment la participation financière et en services d'autres partenaires publics et privés (contributions en espèces ou en nature), implication des partenaires tout au long du projet : 10 points
- Contribution à la formation du personnel hautement qualifié : 10 points
- Avantage pour le pays ou la sous-région du Bassin du Congo : 5 points
- Faisabilité générale : 5 points
- Renforcement des capacités locales ou sous régionales : 5 points

Il convient de mentionner que si les critères ci-dessus demeurent les mêmes pour les trois types, leur pondération peut varier. Pour les projets techniques par exemple, l'incidence des résultats sur le partenaire et la qualité des appuis devraient recevoir un poids plus élevé.

Pour les projets de type 3, on portera une attention particulière :

- Au rôle de levier financier (nature ou espèces) afin de maximiser les futures autres demandes du chercheur
- Aux coopérations dans la sous-région
- À la promotion des expertises locales et sous régionales.
- À la création d'une équipe de recherche locale ou sous régionale
- Au nombre d'étudiants locaux planifiés (sujets de recherche, bourses & grade)

1.3 Rédaction de la demande

Directives de Présentation de la proposition:

- Format du papier : A4
- Marges de 2,5 cm
- Interligne simple
- Taille de police : 12 points.

1.4 Et après le dépôt de votre demande ?

Votre demande sera traitée en toute confidentialité. Les personnes ayant accès à votre proposition ont signé un accord de confidentialité et ne peuvent en aucun cas divulguer le contenu des propositions et

des débats du comité scientifique. Ils ne peuvent pas non plus en tirer avantage pour leurs propres recherches.

Les étapes de notification sont :

- Accusé de réception électronique. Délai : une semaine
- Confirmation de la complétude (ou non) du dossier : deux semaines
- Notification de la décision du Comité scientifique : moins de 10 semaines.
-